

**Chammas & Marcheteau conseille Dreamquark dans la
reprise de ses actifs par le groupe coté Linedata (Fintech/IA)**

Chammas & Marcheteau a conseillé Dreamquark dans le cadre de la reprise à la barre de ses actifs par Linedata, groupe coté sur Euronext Paris éditeur de solutions logicielles pour le secteur financier.

Fondée en 2014, Dreamquark développe des plateformes et des services d'intelligence artificielle pour le secteur des services financiers en Europe et en Asie.

Par cette opération, DreamQuark apporte à Linedata dix ans de développement de logiciels d'IA et d'expertise grâce à ses partenariats stratégiques avec les clients, permettant ainsi à Linedata de renforcer sa position en tant que fournisseur de solutions d'IA de premier plan pour les institutions financières.

Maître **Vincent Bloch (Thévenot Partners)** est intervenu en qualité d'administrateur judiciaire de Dreamquark.

Maître **Valérie Leloup-Thomas (SELARL MJA)** est intervenue en qualité de mandataire judiciaire de Dreamquark.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Stéphane CAVET** (associé) et **Jérôme Opalinski** (avocat).

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 14 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement, Droit Social ainsi qu'en Droit Immobilier.